



# ATTON info N° 20



Gare au radar



Le 21 juin,

Atton fête la musique



Le 26 août,

fête patronale



Le 23 juin, les 35 ans du FC



Le 29 septembre,

le loto du comité des fêtes

Fin 2007



A l'approche des fêtes de fin d'année, c'est avec un réel plaisir que nous dressons dans ce bulletin les principales activités du 2ème semestre 2007.

Les travaux d'investissements, d'un montant avoisinant 150 000 €, ont été achevés comme prévus dans le budget. Un équipement majeur est venu renforcer l'offre de loisirs, le terrain multisports. La restauration de l'Eglise s'inscrit également dans notre politique de mise en valeur du village.

Sur le plan des manifestations, les actions ont été aussi réussies que variées, qu'il s'agisse des organisations municipales du comité des fêtes ou associatives AFR et FC Atton.

Dans bien des domaines, notamment économique, la mairie est au premier rang pour préparer et accompagner les initiatives. De belles entreprises arrivent sur la zone industrielle, engendrant de nouveaux emplois pour le bassin mussipontain.

Tout au long de ce mandat de 7 ans, la diversité des sujets traités montre l'amplitude des responsabilités des communes. Les membres du conseil municipal ont découvert la difficulté tout autant que l'intérêt d'œuvrer au mieux pour le plus grand bénéfice des habitants de la commune.

Personnellement, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ce mandat et je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Chaleureusement,

Le Maire d 'ATTON,

Vice-président de la Communauté de Communes,

Gérard LIGER



**Page 2 :** Le mot du maire

**Page 3 :** L'amiante et la législation

**Pages 4 à 6 :** Délibération du conseil municipal.

**Pages 7 à 9 :** Familles Rurales

**Page 10 :** Comité des fêtes et le CCAS

**Page 11, 12 :** Loi du 6 janvier 1999 dite des chiens dangereux.

**Au centre :** calendrier des manifestations.

**Pages 13,14 :** FC Atton

**Pages 15 à 18 :** Développement durable.

**Page 19 :** Cyber@tton surfe sur la vague Internet.

**Page 20 :** S.N.I

**Pages 21 à 23 :** Le coin des petits.

### Mise en page :

A.M.Informatique.E.D

148, Avenue de Champagne 54700  
Pont à Mousson Tél. 03.83.80.79.67

GSM : 06.83.90.30.28

[amied@orange.fr](mailto:amied@orange.fr)

[www.aminformatiqueed.fr](http://www.aminformatiqueed.fr)

### Stationnement de véhicules sur les trottoirs

**Le maire rappelle que les trottoirs servent en premier lieu aux piétons et aux poussettes d'enfants. Il demande ardemment aux habitants de veiller à ce que leur véhicule, laisse dans tous les cas une distance d'un mètre afin que les piétons et les poussettes puissent passer correctement, sans avoir à emprunter les chaussées, dangereuses dans tout le village et notamment sur les routes départementales qui le traversent.**

## L'amiante et la législation

### Obligations générales en cas de vente d'immeuble.

En cas de vente d'immeuble, le propriétaire doit pour pouvoir s'exonérer de la garantie des vices cachés, établir un certain nombre de diagnostics et d'états:

- 1) Un diagnostic amiante obligatoire depuis le 1er septembre 2002 pour les maisons dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.
- 2) Un constat de risque d'exposition au plomb, obligatoire depuis le 10 mars 2003 en Meurthe-et-Moselle, il concerne les maisons construites avant le 1er janvier 1949.
- 3) Un diagnostic de performance énergétique, obligatoire depuis le 1er novembre 2006.
- 4) Un diagnostic gaz. Obligatoire depuis le 1er novembre 2007, il fait état de toute installation intérieure de gaz réalisée depuis plus de 15 ans.
- 5) Un état des risques naturels et technologiques. Cette information est obligatoire dans les communes dont la liste est établie par la préfecture.
- 6) Un état parasitaire (termites), notre région n'est pas encore concernée.
- 7) Un diagnostic de l'état de l'installation électrique. Un décret à paraître entrera en vigueur en 2008 et sera obligatoire pour toute installation de plus de 15 ans.

### L'amiante dans les bâtiments

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1978 pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

### Diagnostic amiante

L'état de présence ou d'absence d'amiante est établi par un opérateur de repérage, qui depuis le 1er novembre 2007 doit être certifié par un organisme accrédité. Ce constat doit être annexé à toute promesse unilatérale de vente ou d'achat. Il indique la localisation et l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante. Le repérage est scindé en deux, le repérage des matériaux en amiante friable et les matériaux amiantés.

**Matériaux en amiante friable :** il s'agit de repérer les flocages, les calorifugeages et les faux plafonds contenant de l'amiante, d'évaluer leur état de conservation afin d'estimer si des fibres sont susceptibles d'être libérées dans l'air ambiant. Cette évaluation est définie à l'aide d'une grille qui comporte 3 niveaux :

N1 : état de conservation satisfaisant du matériau.

N2 : état intermédiaire de conservation, il faut faire vérifier le niveau d'empoussièrement par un laboratoire agréé. Si le niveau est supérieur à 5 fibres par litre d'air, des travaux doivent être engagés.

N3 : le matériau est dégradé. Des travaux de confinement ou de retrait doivent être engagés et achevés dans les 36 mois par une entreprise possédant un certificat de qualification.

**Matériaux amiantés :** il s'agit de repérer des matériaux renfermant de l'amiante non friable, tels que dalles de sol, des plaques ou des canalisations en amiante-ciment. Suivant l'état de leur conservation, des mesures d'ordre général adaptées à leur dégradation sont adaptées.

# Délibérations du conseil municipal

Séance du 26 juin 2007.

## Convention Chenil Service:

Pour des raisons de sécurité, Monsieur le Maire propose de renouveler la convention Chenil Service afin d'assurer un service d'enlèvement des animaux errants sur le territoire de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte les termes de la convention proposée par l'entreprise Chenil Service pour un montant de 629,70 €HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention en question.

Adopté à l'unanimité.

## Convention Adeval pour la modification du PLU :

La commune d'ATTON est une commune rurale d'environ 800 habitants située dans l'agglomération mussipontaine. La commune accueille sur son territoire une zone d'activité. Pour permettre l'implantation d'une entreprise sur cette zone, la commune souhaite étendre la zone Ux sur cette bande de terrain de 20 mètres située sur une zone agricole.

Monsieur le Maire propose de confier cette mission de modification du PLU à l'ADEVAL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte de confier la mission du PLU à l'ADEVAL.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention prévue à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

## Trottoirs et entretien de voirie rue du Château d'eau :

Monsieur le Maire propose la réfection de trottoirs et l'entretien de la voirie rue du Château d'eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte la réalisation des travaux de voirie rue du Château d'eau pour un montant évalué à 28 400 €HT

Dans le cadre de l'ATESAT, la maîtrise d'œuvre est confiée à la DDE, subdivision de Pont-A-Mousson.

Prévoit les crédits au BP2008

Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution

Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement

s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien  
s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité.

## Trottoirs rue de Scarpone :

Monsieur le Maire propose la réfection de trottoirs rue de Scarpone

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte la réfection des trottoirs rue de Scarpone pour un montant évalué à 25 475 €HT

Dans le cadre de l'ATESAT, la maîtrise d'œuvre est confiée à la DDE, subdivision de Pont-A-Mousson.

Prévoit les crédits au BP 2008

Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution

Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement

s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien  
s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité.

## Mise en conformité du tableau électrique de la salle Emile Gallé :

Suite à des problèmes électriques et pour des raisons de sécurité, Monsieur le Maire propose de mettre en conformité le tableau électrique de la salle Emile Gallé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte la mise en conformité du tableau électrique de la salle Emile Gallé pour un montant de 7 400 € ht.

Prévoit les crédits au BP2008

Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution

Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement

s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien  
s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité.

#### Enquête publique GEPRIM :

La société GEPRIM a présenté une demande à l'effet d'être autorisée à mettre en service une plate-forme d'entreposage à ATTON, zone d'activité, rue Frédéric Mansuy.  
Cette demande est soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation sur les installations classées et doit faire l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977, le conseil municipal d'ATTON est appelé à formuler son avis à l'égard du projet d'installation classée dès l'ouverture de l'enquête publique dans un délai maximum de 45 jours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Emet un avis favorable à l'égard de la demande de la société GEPRIM à l'effet d'être autorisée à mettre en service une plate-forme d'entreposage à ATTON, zone d'activité, rue Frédéric Mansuy.

Adopté à l'unanimité.

#### Convention de mise à disposition du conseiller de prévention :

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention qui définit les conditions selon lesquelles s'établissent et s'organisent, entre la collectivité et le centre de gestion les relations relatives à la mise à disposition par le CDG d'un conseiller de prévention, en qualité d'agent en charge de la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte les termes de la convention proposée par le centre de gestion.  
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention en question.  
Adopté à l'unanimité.

Séance du 24 septembre 2007.

#### Achat tondeuse, subvention du Conseil général :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition d'une tondeuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Accepte l'achat d'une tondeuse pour un montant estimé à 1 600 €HT

Prévoit les crédits au BP 2008

Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution

Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation de solidarité 2008

s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien

s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité.

#### Approbation de la modification n°1 du PLU :

Vu la délibération du Conseil Municipal d'ATTON en date du 06 juin 2006 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Vu la délibération du Conseil Municipal d'ATTON en date du 07 décembre 2006 acceptant le nouveau périmètre de la zone concernée par la modification ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'ATTON en date du 30 janvier 2007 demandant l'ouverture à l'urbanisation ;

Vu l'avis favorable de la Chambre d'Agriculture du 07 mai 2007 :

Vu l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites dans sa séance du 21 juin 2007,

Vu l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture à l'urbanisation du secteur aux lieux-dits « la Grosse » et « sur le Parterre » du 13 juillet 2007,

Considérant que la modification n°1 du plan local d'urbanisme telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prête à être approuvée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Décide d'approuver la modification n°1 telle qu'elle est annexée à la présente,

Dit que :

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans les journaux ci-après désignés : « L'Est Républicain » et « Les Tablettes Lorraines »

La présente délibération accompagnée du dossier de modification sera transmise à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle

La modification du plan local d'urbanisme approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie de Atton.

La présente délibération sera exécutoire :

Dans un délai d'un mois suivant sa transmission au Préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter.  
Après accomplissement des mesures de publicité.

Adopté à l'unanimité.

Espaces verts : dénonciation du contrat avec la ville de Pont-A-Mousson et acceptation du devis Réflexe vert :

Par délibération du 19 mai 2003, le conseil municipal a accepté une convention pour l'entretien des espaces verts de la commune d'Atton par les services de la ville de Pont-A-Mousson.

Monsieur le Maire propose de dénoncer cette convention afin d'avoir un interlocuteur unique pour les espaces verts du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à dénoncer la convention avec la ville de Pont-A-Mousson  
Accepte le devis de l'entreprise Réflexe Vert pour un montant de 15 830 €HT  
Prévoit les crédits au BP 2008

Adopté à l'unanimité.

Ligne de trésorerie assainissement :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir une ligne de trésorerie sur le budget assainissement jusqu'au versement de la TVA 2008 et des subventions attendues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte la proposition de la Caisse d'Epargne pour un montant maximum de 100 000 € Le taux applicable au décompte des intérêts de chaque mois est le dernier T.M.M. augmenté de 0,18 %. Les intérêts sont décomptés mensuellement sur la base d'une année de 360 jours, compte tenu du nombre exact de jours courus entre les dates de versement des fonds et les dates de remboursement.

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

Enquête publique SLD Atton :

La société SLD ATTON a présenté une demande en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de son entrepôt frigorifique situé à ATTON, rue Pierre ADT.

Une enquête publique d'une durée d'un mois aura lieu à cet effet.

Le conseil municipal d'Atton est appelé à formuler son avis au cours de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Emet un avis favorable à l'égard de la demande de la société SLD ATTON en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de son entrepôt frigorifique situé à ATTON, rue Pierre ADT

Adopté à l'unanimité.



Travaux sur l'église :

une cure de jouvence pour l'église d'Atton



# L'EXERCICE 2007 AVEC FAMILLES RURALES ASSOCIATION D'ATTON

## ASSOCIATION D'ATTON

Commencé en septembre 2006, l'exercice 2007 aura vu son terme au soir de l'assemblée générale du lundi 26 novembre.

Que sont devenus les projets établis en novembre 2006 pour structurer cet exercice ? les points forts... et les points faibles.

Avec 108 cartes familiales enregistrées de septembre 2006 à juillet 2007 (cartes de cyberatton incluses), auxquelles s'ajoutent 8 cartes d'associations extérieures pour les centres de loisirs, le cumul s'est établi à 116 cartes, contre 126 en 2006, soit à moins de 10 cartes du record absolu.

Au niveau des activités programmées en direction des enfants de 4 à 12/13 ans, la relance des mercredis récré-



éducatifs et la création des centres de loisirs « petites vacances » ont connu une fréquentation initiale encourageante avant de sombrer dans une désaffection alarmante, au point d'arrêter les mercredis, commencés avec 16 inscriptions, et terminés fin avril avec seulement 2 ou 3 enfants nécessitant la présence réglementaire de 2 animatrices.

12 à la Toussaint, 13 aux vacances d'hiver en février, puis 10 aux vacances de printemps en avril, les

centres de loisirs « petites vacances », d'une semaine encadrés et animés par Aïcha BEN YOUSSEF, Dorothée SCHIRER puis Syndie AMBS, n'ont pas non plus connu l'intérêt et la fréquentation espérés.

Et, logiquement, les organisateurs, comptables des deniers de l'Association, se sont posés les questions de fond pour en arriver à l'interrogation majeure « où sont passés les enfants du et des villages concernés par notre structure ? » Mystère !

La réponse a été sans équivoque au mois de juillet pour le centre de loisirs d'été. Prévu sur 18 journées complètes avec 2 fois cinq jours de mini-camp à Soléole, ce centre a été fréquenté par 28 enfants dont 12 résident normalement hors du village d'Atton. Seules 2 filles avaient fait acte de candidature pour chaque semaine de mini-camp.

Contraints, afin d'éviter un déficit financier trop important, les organisateurs ont dû, dans l'urgence, revoir leur projet et repenser toute l'organisation : annulation totale des mini-camps, réduction du séjour au centre d'Atton de 18 à 15 jours et limitation des sorties hors centre.

Conséquence directe :

le non emploi de Dorothée SCHIRER, directrice adjointe depuis plusieurs années et d'Anaïs VANOLI responsable également depuis plusieurs sessions des mini-camps à Soléole. Heureusement leur expérience et leurs qualités leur ont permis de trouver place et salaire dans des centres de proximité immédiate. Malgré ces tracasseries, le centre, dirigé par Madame Claude COVET de Neuves-Maisons qui, au pied levé, a remplacé Syndie AMBS, a été très apprécié tant par les enfants

que par les parents qui ont manifesté leur satisfaction à la jeune équipe d'animation Laëtita DORANGE, Amélie GODEFROY et Marine BENOIT lors de la fête du centre. Madame Claude COVET bravo et grand merci !

A moins que ?... dans le cadre de ces activités de loisirs et vacances en direction des enfants, plus rien n'est prévu d'être organisé à l'AFR ATTON avant les grandes vacances 2008 : centre de loisirs du 07 au 25 juillet soit 3 fois 5 jours.

TENNIS DE TABLE ENFANTS (8-14 ans)



De 12 inscrits en septembre 2006, l'effectif s'est réduit à 7 en janvier pour terminer à 6 en avril mai. Et, depuis la rentrée de septembre octobre, une seule fille a manifesté son besoin de venir s'entraîner les mercredis de 17h à 18h30.

C'est donc une autre activité qui est suspendue... jusqu'à ce que ?

CETTE PENURIE DE PARTICIPATION D'ENFANTS AUX ACTIVITES DE LOISIRS INQUIETE BEAUCOUP LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFR. SANS ENFANTS DANS L'ASSOCIATION IL Y AURA FORCEMENT MOINS DE PARENTS ENCLINS A S'

»INTERESSER ET PARTICIPER A LA VIE DE « FAMILLES RURALES » DANS NOTRE COMMUNE D'ATTON ! ET ALORS ?...

### COURS DE GUITARE ET ECOLE DE MUSIQUE ET THEATRE DU CARRFOUR DES JEUNES DU GRAND VALMON.

Les problèmes d'encadrement d'activités résolus, nos adhérents retrouvent la possibilité d'intégrer à nouveau des ateliers en sommeil. Pas concernés du tout dans leur organisation, les cours de guitare ont fonctionné normalement jusqu'en juin et repris depuis le mois d'octobre salle Gaston Bart les mardis à partir de 17h30 sous la direction de Monsieur Alain GREINER professeur, intermittent du spectacle. Ils sont 6 inscrits, très assidus aux cours.

### TENNIS DE TABLE ADOS ADULTES



Les passionnés du « ping », qui avaient du modifier la programmation de leurs retrouvailles hebdomadaires, sont redevenus, avec



des renforts extérieurs et vacanciers scolaires, des habitués de la salle Emile Gallé où ils se retrouvent jusqu'à 12 participants (es) les lundis soir de 20h30 à 23h et plus. Avant les vacances d'été, c'était le mardi, et ils étaient 8 au maximum.

### GYM MAINTIEN EN FORME



32 inscriptions enregistrées entre septembre 2006 et juin 2007 avec une moyenne présences de 15 par séance de septembre à décembre, puis de 13 de janvier à avril pour terminer à une dizaine en mai juin.

Les cours de step et cardio, les lundis de 20h30 à 22h, de cardio et renforcement musculaire les jeudis de 20h30 à 22h ont été dirigés par Emeline GEOFFROY de Bezaumont jusqu'à son arrêt maladie congé maternité.

Depuis la reprise en septembre, le calendrier d'activités a été modifié : Cardio et renforcement musculaire le mardi de 20h30 à 22h

Step, renforcement musculaire et stretching le jeudi de 20h30 à 22h à la salle Emile Gallé. C'est sur proposition d'Emeline que Caroline KASUNIC de Dieulouard, également titulaire du brevet d'Etat des métiers de la forme, assure l'intérim.

D'emblée Caroline a conquis son public autant par ses compétences (elle est camarade de formation et de promotion d'Emeline) que par son dynamisme et son sourire permanent. La gym totalise maintenant 38 inscriptions et les records de participation ont été de 34 présences un mardi pour le renforcement

musculaire et de 25 présences un jeudi : pour le step, les moyennes présences s'établissent à 28 les mardis, et 20 les jeudis. Les séances sont suivies par une majorité attonaise mais on comptabilise des participantes de Pont-à-Mousson, Dieulouard, Lesménils, Morville-sur-Seille et même Dombasle-sur-Meurthe !

### CLUB LAJOIE DE VIVRE



Les aînés du village s'y retrouvent tous les jeudis de 14h à 18h. Leur effectif diminue au fil du temps...ils souhaitent du renfort pour partager l'évocation de leurs souvenirs, leurs activités ludiques, et leur traditionnel goûter hebdomadaire.

### CYBERATTON



C'est la plus jeune activité mise en place et développée au sein de l'AFR ATTON. Elle se porte très bien... avec l'adhésion de presque 50% de non résidents attonais.

### LE POINT SUR LES ADHESIONS DEPUIS LA RENTREE

A la mi-novembre, le cumul des adhésions 2008 s'établit à 83 cartes familiales...il était de 68 l'an passé à même époque.

Avec un intérêt marqué pour les activités sportives (surtout féminines) et pour les techniques de l'informatique l'association connaît une stabilité d'effectif toute relative. Toutefois, au vu d'un bilan enfance-jeunesse « au ras des pâquerettes » et de celui des personnes âgées en léger recul, il est prudent de se garder d'une béate euphorie.

**ORGANISATRICE ET ANIMATRICE DE LOISIRS EDUCATIFS, SPORTIFS, LUDIQUES, CULTURELS, L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES D'ATTON C'EST LE MAILLON LOCAL DU 1ER MOUVEMENT FAMILIAL DE FRANCE D'EDUCATION POPULAIRE QUI SOUTIENT ET DEFEND LES INTERETS DES FAMILLES PAR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES ET DE SERVICES ;**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites internet :

[www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org), [infos@famillesrurales.org](mailto:infos@famillesrurales.org), [www.atton.fr](http://www.atton.fr), [www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net).

**POUR VOUS INFORMER, POUR ADHERER.**



En août, l'AFR ATTON a participé à la fête patronale en organisant la 12ème brocante d'ATTON. Le grand beau temps revenu, la mise en place des 41 exposants, répartis sur 312

mètres linéaires sur les trottoirs de la rue des Dames s'est effectuée sans problème, dans le calme, chacun trouvant facilement place pour installer son stand et « parquer » son véhicule. Dès 08h du matin tout, ou presque, était en ordre de marche, dont le stand buvette de l'AFR pour servir les petits déjeuners.

Les animations autour du stand AFR



ont connu un succès moyen (jeunes jongleurs acrobates « les perd pas la boule » et tombola) alors que le stand buvette et surtout restauration ont fonctionné à plein régime jusqu'à ce que la « pompe à bière » prenne un gros coup de chaud, au plus chaud de l'après-midi.

Dans leur majorité attonaise, les exposants de cette brocante vide-grenier se sont déclarés satisfaits de leurs « négociations » encore qu'ils aient trouvé les chalands « durs au marchandage »... une tradition qui perdure en se durcissant ?

A 20h tous les bénévoles de l'AFR, y compris leurs invités et les hommes de [cyber@tton](mailto:cyber@tton), ayant donné un ultime et précieux coup de collier, toute la rue des Dames était rendue propre et nette à ses riverains.

Bravo et merci à toutes et tous pour cette généreuse participation plus de 12 heures durant.

Samedi 27 octobre, l'AFR a organisé l'accueil et assuré la sécurité du cortège d'HALLOWEEN.

Parcourir 3 km à pied au pas de promeneur ou au pas de course n'est pas chose aisée quand on a entre 4 et 6 ans. C'est pourtant ce qu'ils ont

vaillamment accompli au sein d'un joyeux cortège en compagnie des plus grands et aussi assistés par leurs parents, pour quêter bonbons et friandises à toutes les portes de toutes les maisons de toutes les rues d'Atton.

En récompense :

un précieux trésor dans le sac à bonbons et une collation réconfortante au retour dans la salle Emile Gallé. Soupe au potiron, boissons fraîches, brioches et pâtisseries tout a été englouti vite fait bien fait par la cinquantaine de diables, sorcières, fantômes qui s'étaient donnés rendez-vous pour cette diabolique balade d'un bel après-midi d'automne.



Encore merci à tous les bénévoles et un grand coup de chapeaux de sorcières à tous les sympathiques et accueillants attonais fournisseurs de bonbons diablement bons.

L'Assemblée Générale de l'AFR Atton s'est tenue le lundi 26 novembre salle Emile Gallé.

Les vendredi 07, samedi 08 décembre, l'AFR Atton aura encore été sur le pont pour organiser l'animation locale du Téléthon.

Et puis ce sera 2008 et les manifestations portées au calendrier municipal joint.

# Le comité des fêtes et le C.C.A.S.

Cette année encore la vente des brioches de l'amitié a battu son record à ATTON avec 150 brioches vendues dans notre commune. Merci à tous et surtout aux bénévoles ; et que ça continue les années à venir.

Le mois de novembre était consacré à la préparation **du repas des anciens**. Agés de 65 ans et plus, ils furent invités à un dîner copieux, le 18 novembre 2007.

En voici le menu :

- ▶ Apéritif varié
- ▶ Vol au vent, salade
- ▶ Trou antillais
- ▶ Emincé de canard aux cèpes et ses légumes
- ▶ Salade, fromage
- ▶ Omelette norvégienne, champagne café

L'après-midi dansant fut animé par l'orchestre Watson accompagné d'une chanteuse, pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Le 24 novembre de 09h à 12h les membres du CCAS sont venus toquer à vos portes pour le ramassage des denrées alimentaires.

## La générosité des habitants

Cette année, en sillonnant le village, les bénévoles du CCAS qui se dévouent pour la Banque alimentaire ont récolté 316 kg de denrées non périssables. Un chiffre qui



se maintient dans la moyenne des années précédentes et qui prouve la générosité constante des habitants.

## Saint-Nicolas en avance sur sa tournée

La tournée de Saint-Nicolas étant longue, il la commence de bonne heure et par ordre alphabétique, ce qui fait qu'Atton est servi dans les premiers. Dimanche après-midi, c'est par dizaines que les enfants du village ont pris d'assaut la salle Emile-Gallé. A l'entrée de celle-

ci ils étaient accueilli par un énorme saint bernard qui les serrait dans ses grosses pattes.



Pour faire patienter petits et grands Pépino et son assistante Cacahuète exécutèrent un spectacle d'adresse d'illusion et de magie. Bien que classiques, les tours d'anneaux; de bouts de corde ou d'assiettes chinoises ont captivé l'assistance par la dextérité et la rapidité



d'exécution et enchanté les enfants qui sont monté sur scène pour prendre part à certains tours. Les papas n'ont pas été en reste, car quatre d'entre-deux ont participé à un remarquable exercice d'équilibre sans chaise.

Pour terminer le spectacle, Saint-Nicolas et Père-Fouettard comme par magie sont sortis brusquement d'une cabine. Aussitôt ils furent assaillis par tous les enfants sages car ils n'y en avaient pas d'autres. Ils repartirent tous avec un sachet de friandises et une bise de l'évêque de Myre. Pour clore la petite fête, petits et grands trinquèrent avec le verre de l'amitié.

# Loi du 6 janvier 1999 dite des "chiens dangereux"



La loi classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- 1ère catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple, Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.

- 2ème catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

	1ère catégorie	2ème catégorie
Acquisition, cession, importation	<b>Interdites</b> (jusqu'à 6 mois de prison et 15.000 € d'amende)	Autorisées
Détention	<b>Interdite aux mineurs et personnes ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire</b> (jusqu'à 3 mois de prison, 3.500 € d'amende)	
Déclaration en Mairie	<b>Obligatoire</b> (750 € d'amende)	
Tatouage	<b>Obligatoire</b> (450 € d'amende)	
Vaccination antirabique	<b>Obligatoire</b> (450 € d'amende)	
Assurance responsabilité civile	<b>Obligatoire</b> (450 € d'amende)	
Présentation des documents à toute réquisition des forces de l'ordre	<b>Obligatoire</b> (450 € d'amende)	
Tenue en laisse et port de muselière	<b>Obligatoire</b> (150 € d'amende)	
Accès aux lieux publics, locaux ouverts au public, Transport en commun	<b>Interdit</b> (150 € d'amende)	Autorisées <b>avec tenue en laisse et muselière</b> (150 € d'amende)
Parties communes des immeubles collectifs	<b>Stationnement interdit</b> (150 € d'amende)	Autorisées <b>avec tenue en laisse et muselière</b> (150 € d'amende)
Stérilisation	<b>Obligatoire</b> (jusqu'à 6 mois de prison, 15.000 € d'amende)	

**11459-02 Déclaration en mairie d'un chien de la 1ère catégorie**

**11461-02 Déclaration en mairie d'un chien de la 2ème catégorie**

**11460-02 Récépissé de déclaration en mairie d'un chien de la 1ère catégorie**

**11462-02 Récépissé de déclaration en mairie d'un chien de la 2ème catégorie**

**50685-03 Notice à l'usage des propriétaires de chiens**

Nous vous invitons par ailleurs à vous reporter au tableau ci-dessous qui récapitule les interdictions et obligations auxquelles doivent se conformer les détenteurs et les propriétaires des chiens visés en 1ère et en 2ème catégorie.

	CHIENS de la	
	1 <sup>ère</sup> catégorie	2 <sup>ème</sup> catégorie
<b><u>I. INTERDICTIONS</u></b>		
a) Quant à la personne du propriétaire ou détenteur		
➤ mineurs	I	I
➤ majeur en tutelle, sauf autorisation du juge des tutelles	I	I
➤ personne condamnée pour délit inscrit au B2	I	I
➤ personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée en application de l'article 211	I	I
B) Quant à la catégorie dont relève le chien		
➤ acquisition, cession (gratuite ou onéreuse) importation, introduction sur le territoire métropolitain, DOM, St Pierre et Miquelon	I	A
<b><u>II. SUJETIONS</u></b>		
➤ stérilisation (à compter du 6 janvier 2000)	OUI	NON
➤ déclaration en Mairie	OUI	A (*)
➤ accès au transport en commun et lieux publics	I	A (*)
➤ stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs	I	A (*)
➤ accès à la voie publique	A (*)	A (*)
➤ accès aux locaux ouverts au public	I	A (*)

( I : interdit ; A : admis )

(\*) pas d'interdiction à condition que les chiens soient muselés et tenus en laisse par une personne majeure

## Le bureau :

Président : Jean-Louis Geoffroy  
Vice-président : Ghislain Ansemant  
Trésorière : Nathalie Geoffroy  
Trésorière adjointe : Danielle Gérôme  
Secrétaire : Michel Viviers  
Secrétaire adjointe : Delphine Chery



## Effectifs :

Equipes Seniors : les deux équipes seniors totalisent 40 joueurs.  
Elles évoluent dans le championnat du district Meurthe-Sud.  
L'équipe A en Promotion de 1re Division



et l'équipe B en Troisième division.



Equipes Jeunes : l'équipe Débutants n'était pas au complet pour la phase automne, elle devrait l'être pour la phase printemps.  
L'équipe Poussins compte 14 joueurs.



## Entraîneurs :

Daniel Réverbéri, Ghislain Ansemant et Michel Viviers.

## Arbitres :

François Blaise et Etienne Medye.

## Recrutement:

### Le club recherche :

Des débutants (jeunes nés en 2000 et en 2001).

Des arbitres, jeunes ou anciens (âge minimum 16ans, âge maximum 50 ans).

Contactez Jean-Louis Geoffroy au 03.83.82.14.10 ou se présenter au stade à l'entraînement les mercredi de 14 h à 16 h.

## Manifestations passées :

### Challenge Voigny :

le dimanche 1er juillet, le 21e challenge René Voigny, qui réunissait 4 équipes, a été



remporté l'équipe Atton A.

Concours de pétanque :

le concours du dimanche 8 juillet a réuni 20 équipes. Il a été remporté par la doublette Guy et Valentin Benoît.



Et enfin, le 1<sup>er</sup> décembre, organisation du loto



**Manifestations à venir :**

- ▶ Lundi 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre\*.
- ▶ Samedi 26 avril : soirée loto.
- ▶ Samedi 31 mai : assemblée générale du FC.
- ▶ Dimanche 1er juin : challenge René Voigny.

**Méchoui :**



le traditionnel méchoui du 14 juillet a réuni 50 convives qui se sont régalés avec le porcelet et les barons d'agneau  
Challenge Damien Bofin : le dimanche 19 août, la 15e édition du challenge a réuni 5 équipes.



Concours de quilles des 25-26 et 27 août : après 3 jours de suspense il a été remporté par Jean-Louis Geoffroy avec 17 quilles.

**\* ST SYLVESTRE DU FC ATTON**

« DJ ANIMATION »

1 APERITIF OFFERT  
ET SES AMUSES BOUCHES.



Foie gras et sa gelée au Porto

Feuilleté de Pétoncles

Trou Lorrain

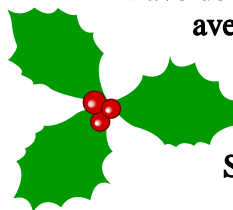
Médailon de veau aux Girolles  
et sa garniture

Salade  
Fromage



Pavé de Chocolat cœur caramel  
avec sa glace Vanille

Café



Soupe à l'oignon

**BOISSON NON COMPRISE**

Paiement à l'inscription  
55 €par personne  
30 €pour les – de 10 ans.

*Réservation jusqu'au 24 décembre 2007  
Chez : Mr GEOFFROY Jean-Louis  
au 03 83 82 14 10*

# Développement durable: testez vos connaissances

Répondez à ce questionnaire en cochant la case qui vous semble correspondre à la bonne réponse.

Attention, certaines questions tolèrent plusieurs réponses...

**Q1** *Laisser un téléviseur en mode "veille" coûte environ :*

5 euros par an

11 euros par an

23 euros par an

**Q2** *Lorsqu'ils sont recyclés, les flacons en plastique et les bouteilles transparentes peuvent être transformés en :*

Aluminium

Fibre polaire

Brique alimentaire

**Q3** *Combien de fois un habitant des pays industrialisés consomme-t-il plus d'énergie qu'un habitant du Tiers-Monde ?*

5 fois

10 fois

20 fois

**Q4** *Combien de tonnes de bois économise-t-on en recyclant une tonne de papier ?*

2 tonnes

4 tonnes

6 tonnes

**Q5** *Un robinet qui goutte gaspille par an :*

350 litres d'eau

3 500 litres d'eau

35 000 litres d'eau

**Q6** *Combien dénombrerait-on de variétés de pommes au début du 20<sup>ème</sup> siècle en France ?*

3 600

16 400

24 000

**Q7** *Quel produit est rejeté dans la nature par les Français à hauteur de 80 000 tonnes par an ?*

Le mercure des thermomètres

L'huile de vidange

Le liquide des réfrigérateurs

**Q8** *Les transports en ville sont responsables des émissions de dioxyde de carbone (CO2) pour :*

20 %

30 %

40 %

**Q9** *Quelle est la part d'eau douce disponible sur Terre ?*

3 %

13 %

53 %

**Q10** *Quelle surface de forêt est détruite chaque année dans le monde ?*

95 000 km<sup>2</sup>

125 000 km<sup>2</sup>

150 000 km<sup>2</sup>

# Développement durable: testez vos connaissances

**Q11** *En octobre 2000, 9% des Français avaient entendu parler du commerce équitable. En 2002, ils étaient :*

15 %

25 %

32 %

**Q12** *La surface totale des cultures transgéniques dans le monde est supérieure à la surface de :*

La Corse

La France

L'Amérique du Nord

**Q13** *En mangeant des produits de saison, je :*

Soutiens un développement économique durable du territoire

Contribue à la réduction d'émission de gaz à effet de serre

Participe à la préservation de la protection de la biodiversité en relançant la demande pour des variétés oubliées

**Q14** *En cueillant une orchidée protégée, je :*

Permits de la faire connaître à mes proches

Risque de contribuer à sa disparition et à celle de son écosystème

Prends le risque d'être poursuivi et condamné

**Q15** *Laquelle de ces activités humaines émet le plus de gaz à effet de serre en France ?*

L'industrie et l'agriculture (hors chauffage)

Le chauffage des logements

Le déplacement des personnes

**Q16** *En baissant la température d'une pièce de 1°C., on réalise :*

Entre 1 et 4 % d'économie d'énergie

Entre 5 et 7 % d'économie d'énergie

Entre 8 et 11 % d'économie d'énergie

**Q17** *Sur les 6,7 milliards d'êtres humains dans le monde, combien vivent avec moins d'un dollar par jour ?*

4 millions

1,2 milliard

3 milliards

**Q18** *Quel est le pourcentage de mammifères menacés d'extinction à cause des changements environnementaux ?*

3 %

24 %

78 %

**Q19** *Une étude allemande a évalué la distance parcourue par les différents ingrédients et matériaux d'un pot de yaourt vendu dans une supérette à Stuttgart. Cela totalisait :*

513 kilomètres

2 162 kilomètres

9 115 kilomètres

**Q20** *Quelle réduction des gaz à effet de serre devraient atteindre les pays industrialisés entre 2008 et 2012, selon le protocole de Kyoto conclu en 1997 ?*

2,5 %

5,2 %

7,5 %.

**Q1** *Laisser un téléviseur en mode "veille" coûte environ :*

- 5 euros par an                       **11 euros par an**                       23 euros par an

Réponse **B** : 11€/an.

PLUS D'INFO : un téléviseur en veille, c'est jusqu'à 70 % de sa consommation totale en électricité.

ENCORE PLUS : je dégivre régulièrement mon réfrigérateur avant que la couche de givre n'atteigne 3 mm d'épaisseur, ce qui me permet d'économiser jusqu'à 30 % de sa consommation d'électricité. Avant achat, d'un gros appareil ménager, je vérifie sa consommation d'énergie.

**Q2** *Lorsqu'ils sont recyclés, les flacons en plastique et les bouteilles transparentes peuvent être transformés en :*

- Aluminium                       **Fibre polaire**                       Brique alimentaire

Réponse **B** : Fibre polaire. Il faut par exemple deux bouteilles pour fabriquer une écharpe.

**Q3** *Combien de fois un habitant des pays industrialisés consomme-t-il plus d'énergie qu'un habitant du Tiers-Monde ?*

- 5 fois                       **10 fois**                       20 fois

Réponse **B** : 10 fois. Les pays industrialisés consomment 70% des combustibles fossiles comme le pétrole ou le charbon, alors qu'ils ne représentent même pas 25% de la population mondiale.

**Q4** *Combien de tonnes de bois économise-t-on en recyclant une tonne de papier ?*

- 2 tonnes**                       4 tonnes                       6 tonnes

Réponse **A** : En plus de ces 2 tonnes de bois, on économise aussi 100m<sup>3</sup> d'eau et 200 kg de pétrole.

PLUS D'INFO : 1 tonne de carton recyclé = une économie d'eau équivalente à 6 mois de consommation pour 1 personne.

ENCORE PLUS : 1 personne produit en moyenne 100 kg de papier usagé chaque année.

**Q5** *Un robinet qui goutte gaspille par an :*

- 350 litres d'eau                       **3 500 litres d'eau**                       35 000 litres d'eau

Réponse **B** : 3 500 litres d'eau. Les fuites d'eau représentent environ 20% de la consommation domestique.

PLUS D'INFO : Il faut 20 litres d'eau potable par personne et par jour pour survivre. Comme élément de comparaison, actionner une chasse d'eau consomme environ 30 litres, prendre une douche près de 50 litres, prendre un bain 150 litres au minimum.

ENCORE PLUS : Imaginons un petit immeuble rassemblant 10 familles de 4 personnes. Quatre litres par minute, c'est le débit courant d'un robinet. En laissant couler l'eau lorsqu'elle se lave les dents, une famille de 4 personnes gaspille largement 15 000 litres d'eau par an. Chaque année, l'immeuble gaspille donc 150 000 litres d'eau. En se brossant les dents avec un verre d'eau plutôt que laisser le robinet couler, l'immeuble peut économiser 150 000 litres d'eau potable.

**Q6** *Combien dénombrerait-on de variétés de pommes au début du 20<sup>ème</sup> siècle en France ?*

- 3 600**                       16 400                       24 000

Réponse **A** : 3600. Aujourd'hui, il n'en reste plus que quelques dizaines sur le marché. La disparition de la biodiversité concerne les variétés de fruits, légumes ou encore les races animales domestiques jugées non rentables.

# Développement durable: les réponses

**Q7** *Quel produit est rejeté dans la nature par les Français à hauteur de 80 000 tonnes par an ?*

- Le mercure des thermomètres     **L'huile de vidange**     Le liquide des réfrigérateurs

Réponse **B** : L'huile de vidange. Bien que des sites de collectes existent presque partout, 80 000 tonnes d'huile de vidange sont encore déversées dans la nature, ce qui représente l'équivalent de 2 fois la marée noire de l'Exxon Valdez en Alaska en 1989.

**Q8** *Les transports en ville sont responsables des émissions de dioxyde de carbone (CO2) pour :*

- 20 %     30 %     **40 %**

Réponse **C** : 40% .  
PLUS D'INFO : Une voiture moyenne qui démarre à froid consomme lors du premier kilomètre, 20 litres, soit trois fois plus qu'en temps normal. Voici encore une bonne raison pour ne plus utiliser sa voiture sur de courtes distances.  
ENCORE PLUS : 40 % de nos trajets en voiture ne dépassent pas 2 km ou 5 minutes (déplacement entre le domicile et le lieu de travail, courses à proximité, conduite des enfants à l'école, ...). Chaque année, la consommation énergétique du secteur des transports s'accroît de 4% .

**Q9** *Quelle est la part d'eau douce disponible sur Terre ?*

- 3 %**     13 %     53 %

Réponse **A** : 3% (les 97 % restant étant donc salés)  
PLUS D'INFO : Au 20<sup>ème</sup> siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7 alors que la ressource en eau a considérablement diminué.

**Q10** *Quelle surface de forêt est détruite chaque année dans le monde ?*

- 95 000 km<sup>2</sup>     125 000 km<sup>2</sup>     **150 000 km<sup>2</sup>**

Réponse **C** : 150 000 km<sup>2</sup> : soit l'équivalent de la surface de l'Angleterre et du Pays de Galles ou 4 terrains de football toutes les 5 secondes.

**Q11** *En octobre 2000, 9% des Français avaient entendu parler du commerce équitable. En 2002, ils étaient :*

- 15 %     25 %     **32 %**

Réponse **C** : 32% . Le commerce équitable poursuit sa percée. En 5 ans, le nombre de boutiques spécialisées a doublé.  
PLUS D'INFO : Visant à établir un rapport d'échanges satisfaisants pour tous – du producteur au consommateur – le commerce équitable est fondé sur les principes suivants : assurer une juste rémunération du travail des producteurs et artisans les plus défavorisés, garantir le respect des droits fondamentaux des personnes (refus de l'exploitation des enfants, ...), instaurer des relations durables entre partenaires économiques, proposer aux consommateurs des produits de qualité.

**Q12** *La surface totale des cultures transgéniques dans le monde est supérieure à la surface de :*

- La Corse     **La France**     L'Amérique du Nord

Réponse **B** : Cela représente un peu plus que la surface de la France (58, 7 millions d'ha).

**Q13** *En mangeant des produits de saison, je :*

- Soutiens un développement économique durable du territoire**     **Contribue à la réduction d'émission de gaz à effet de serre**     **Participe à la préservation de la biodiversité en relançant la demande pour des variétés oubliées**

Réponses **A**, **B** et **C** : je mange des produits de saison ; ils sont plus savoureux, moins chers et ne nécessitent pas de longs transports ou de serres chauffantes, coûteux en énergie. En consommant en fonction des saisons, j'achète local et je soutiens donc un développement durable du territoire. Je participe aussi à la préservation de la biodiversité en relançant la demande pour des variétés oubliées.  
PLUS D'INFO : Contrairement à beaucoup de produits d'origine lointaine, les fruits et légumes régionaux sont en général cueillis à maturité ; ils ont donc une bonne teneur en vitamines .. et tout simplement de goût.

## L'association d'Atton surfe sur la vague Internet

*Cyber@tton, le club informatique de l'association Familles Rurales de la commune d'Atton, près de Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle, est ouvert depuis 2004.*



### Trouver une solution aux petits et gros problèmes

Diverses activités sont organisées dans la bonne humeur avec mise en pratique sur du matériel récent : initiation et perfectionnement à l'informatique, création d'un blog ou d'un site Internet, installation et bourse d'échanges de matériel, personnalisation de son ordinateur (« tuning PC »), création d'images et de vidéo numérique, jeux en réseau et éducatifs, sans oublier l'apprentissage des logiciels de bureautique et l'aide à la création de CV ou de rapports de stage.

« Ce qui attire à Cyber@tton, c'est le fait qu'on y trouve une aide pour solutionner beaucoup des petits et grands problèmes que, tout un chacun rencontre face à son ordinateur », nous dit François Lung responsable de la section.

L'adhésion donne accès, à tous les membres de la famille, aux différentes activités de l'association. Les cotisations et les subventions aident ainsi à renouveler le matériel et à suivre l'évolution rapide des technologies.

Toutes les informations concernant le fonctionnement, les animateurs, le planning d'activités et les différents tarifs se trouvent sur le site du club ([www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net)) et sur le site officiel de la ville d'Atton ([www.atton.fr](http://www.atton.fr)), tous deux créés et animés par Cyber@tton.

Vous y trouverez également les dernières activités sur la page « Les brèves en photo - Noir Premier » et des photos sur « Associations - Cyber@tton », mais aussi de nombreuses astuces informatiques pour mieux maîtriser son ordinateur ([www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net), rubrique Astuces).

Le club informatique s'associe également à la vie de la commune en participant à des fêtes locales, en proposant une brocante informatique, des jeux en réseau ainsi qu'un concours de tuning PC, toujours très apprécié.

C.H.

La naissance de ce club a fait l'objet d'une réflexion en 2002 entre quelques mordus d'informatique, mais c'est sous l'initiative du maire d'Atton, Gérard Liger, qu'il a vu le jour. Le conseil municipal a voté un budget pour l'achat d'ordinateurs et mis à la disposition de l'association un petit local communal dans le but de proposer une animation qui puisse motiver les jeunes. Mais finalement, leurs aînés en ont également poussé la porte et le club compte aujourd'hui une soixantaine de membres de tous âges.

L'association Familles Rurales d'Atton, déjà riche en activités (tennis de table, gym, club aînés...), ajoute ainsi une nouvelle corde à son arc. Cyber@tton est une idée originale, soutenue également par la région Lorraine, qui permet une approche de l'ordinateur pour tous de 7 à 77 ans, au travers d'activités ludiques et éducatives. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des créations d'espaces publics multimédias, initiés par le Pays de Val de Lorraine, et bénéficie d'un local de plus de 100 m<sup>2</sup>, spécialement rénové et agrandi pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions tous ces passionnés de nouvelles technologies.

Une douzaine d'animateurs bénévoles, avec chacun son domaine de compétence, proposent tous les soirs de la semaine, en plus des mercredis après-midi et samedi matin, de faire partager leurs connaissances et leur passion.



# LA SIMPLICITÉ POUR VOUS

1 Devis sur demande

2 Nous recrutons et assurons toutes les formalités administratives d'embauche

3 Vous recevez une facture mensuelle ou à l'issue de la mise à disposition

Intervention rapide sous 48 heures en cas d'imprévu

## RIEN QUE DES AVANTAGES

\* Un tarif horaire attractif indexé sur le SMIC \*

\* Déduction fiscale de 50% du montant facturé\*\*



\*13.50€ au 01/07/2007



\*\*dans la limite de 5000 € annuels

\* Paiement possible par chèque domicile et chèque service



## PARTICULIERS

Solidarités Services

Demandez Marie au 03.83.83.12.06

## L'association Intermédiaire A votre service !

3, rue des Carmes  
54700 Pont à Mousson  
Tél. 03.83.83.10.06  
Fax. 03.83.84.04.72

Mail: sni-pam@wanadoo.fr

Une conception Dynamique De la solidarité



## BESOIN D'AIDE POUR

?

Tondre votre pelouse...  
Bécher et préparer votre jardin...  
Débarrasser cave et grenier...  
De petits travaux (peinture, bricolage...)



Déménager...

Du ménage...

?

Du repassage...



Pour 1h ou chaque semaine

## Noël Blanc



Oh ! quand j'entends chanter Noël  
J'aime revoir mes joies d'enfant  
Le sapin scintillant, la neige d'argent  
Noël mon beau rêve blanc

Oh ! quand j'entends sonner au ciel  
L'heure où le bon vieillard descend  
Je revois tes yeux clairs, Maman  
Et je songe à d'autres Noël's blancs

La nuit est pleine de chants joyeux  
Le bois craque dans le feu  
La table est déjà garnie  
Tout est prêt pour mes amis  
Et j'attends l'heure où ils vont venir  
En écoutant tous mes souvenirs

Oh ! quand j'entends chanter Noël  
J'aime revoir mes joies d'enfant  
Le sapin scintillant, la neige d'argent  
Noël mon beau rêve blanc

Oh ! quand j'entends sonner au ciel  
L'heure où le bon vieillard descend  
Je revois tes yeux clairs, Maman  
Et je songe à d'autres Noël's blancs  
Je revois tes yeux clairs, Maman  
Et je songe à d'autres Noël's blancs





## MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin,  
Roi des forêts,  
Que j'aime ta verdure !  
Quand par l'hiver,  
Bois et guérets  
Sont dépouillés  
De leurs attraites,  
Mon beau sapin,  
Roi des forêts,  
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël  
Planta chez nous  
Au saint anniversaire !  
Joli sapin,  
Comme ils sont doux  
Et tes bonbons  
Et tes joujoux !  
Toi que Noël  
Planta chez nous  
Tout brillant de lumière.

Mon beau sapin,  
Tes verts sommets  
Et leur fidèle ombrage,  
De la foi qui  
Ne ment jamais  
De la constance  
Et de la paix,  
Mon beau sapin,  
Tes verts sommets  
M'offrent la douce image.





Le 13 octobre, vente de brioches,



par le CCAS

Le 18 novembre,



repas des anciens

Le 23 juin,



inauguration du terrain multisport



Mai-juillet,  
travalement de l'église



... et de la mairie



Le 25 novembre, Saint Nicolas